

déville (infos)

juin 2023 - n°294



LA VILLE VOUS INFORME
www.deville-les-rouen.fr

**La Maison des Arts et de
la Musique fête ses 1 an !**

Du côté de nos assos

Le Comité de jumelage a un nouveau président

Découvrez

Concours des maisons, jardins et balcons fleuris

Rendez-vous de mai

C'est la fête à Déville !

Comment ça marche ?

La déchetterie de notre commune



Cérémonie du 8 mai

Parti en milieu de matinée, le cortège composé des sapeurs-pompiers de Déville, de la municipalité, des élu(e)s du Conseil Municipal des Jeunes et de l'orchestre symphonique s'est déplacé de l'Hôtel de Ville au cimetière. Ce moment est consacré au recueillement, à la mémoire des combattants disparus pendant la Seconde Guerre Mondiale mais aussi à la célébration de cette victoire en date du 8 mai 1945. La fin de la cérémonie a célébré les sapeurs-pompiers qui ont été promus et médaillés.



Inauguration de la mini-ferme

Le mercredi 3 mai dernier, Monsieur le Maire, les élu(e)s municipaux, du CMJ et Nicolas de Boishebert de l'entreprise Côté volailles ont célébré l'ouverture de la mini-ferme au public, située dans le parc du Logis, en face de l'Hôtel de Ville. Sous le soleil, les nouveaux habitants (deux chèvres, deux moutons d'Ouessant, cinq poules et deux lapins) ont pris leurs quartiers dans leur environnement, observés des enfants de la MPE, des accueils de loisirs et autres curieux. La mini-ferme est accessible gratuitement. Merci de ne pas nourrir les animaux !



Concert Alphonse la nuit

Sur scène le 28 avril dernier, le groupe de musique Alphonse la nuit a performé à la médiathèque Anne Frank devant une salle comble. Les spectateurs étaient ravis de cette découverte tantôt jazz, tantôt pop. Ce concert marque la fin de la saison des «Musicales», qui permet toute l'année de découvrir groupes et chanteurs/chanteuses solo dans un cadre privilégié.



Vide-greniers du Comité des fêtes

Le dimanche 14 mai dernier, curieux et amateurs d'objets en tout genre, ont pu arpenter les étalages des exposants sous un beau soleil. Une quarantaine de stands étaient installés sur le parking des associations pour ce traditionnel vide-greniers du Comité des fêtes. Une buvette était également en place pour régaler petits et grands.

Une belle manifestation que l'on retrouvera évidemment l'année prochaine !



SOMMAIRE

s'informer

4-5

Info du mois : portes ouvertes de la cuisine centrale
Tranquillité vacances
Délégation des élus au musée du Luxembourg
Du côté de nos assos : le Comité de jumelage
Inscriptions au registre des personnes vulnérables
Les tribunes

comprendre

6-7

La Maison des Arts et de la Musique fête ses un an !

découvrir

8

Concours des maisons, jardins et balcons fleuris

habiter

9

Services municipaux
Rencontrez vos élus
Permanences et consultations
Comment ça marche ?

sortir / noter

10-11

Les rendez-vous du mois
Les infos à connaître

► **Retrouvez plus de photos sur le site Internet de la Ville deville-les-rouen.fr**

AU FIL DE LA VIE avril 2023

VOEUX DE BONHEUR

Rémi VARRY et Amélie LEBRUN / Aurélien POTIER et Charlotte BELLENGER

CONDOLÉANCES

Jean BORDEAU / Monique DELAFOSSE veuve DROUET / Marie DENIER veuve LAMY / Réjane LAMOTTE veuve GUEGUEN / Jacqueline GROSS épouse DERNY / Thérèse GUERILLON veuve GUISLAIN / Bernard SAVOYE



LE MOT DU MAIRE

Profitons du bonheur d'avoir deux rivières sur notre commune

Nous avons la chance de vivre dans une commune traversée par deux rivières : le Cailly et la Clairette. Trop longtemps, elles ont plus été considérées comme des poubelles que comme des lieux de vie. Dès le début des années 2000, nous avons inscrit la reconquête des berges de nos rivières dans nos plans d'urbanisme.

Les premiers aménagements ont eu lieu derrière Carrefour Market. Ils ont été poursuivis le long de notre nouvelle piscine et d'autres sont prévus car la ville est déjà propriétaire d'autres berges. Nous poursuivons cette ambition de pouvoir rejoindre la Seine à pied et de la redonner vie à nos rivières, à travers trois projets :

- la balade du Cailly portée aujourd'hui par la Métropole et qui va permettre d'aménager les terrains derrière les jardins familiaux ou le lycée,
- le parc urbain dont nous allons commencer bientôt les aménagements qui vont valoriser le Cailly,
- la réouverture du Cailly, passant aujourd'hui sous le MIN, permettra d'atteindre la Seine à ciel ouvert.

C'est un travail de longue haleine, une belle ambition pour notre commune pour laquelle nous sommes pleinement engagés.



Dominique Gambier
Maire de Déville-lès-Rouen



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen officiel

déville (infos) - journal mensuel d'informations municipales
Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef et mise en page **Elodie Lefèvre L'Affeter** - Rédaction **Élise Déniel** - Crédit photos **Mairie de Déville-lès-Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument, Nathalie Compérat** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier** - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert® - Tirage 7 000 exemplaires - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Médiapost** - *Le journal déville (infos) est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).*

INFO DU MOIS Journée portes ouvertes à la cuisine centrale



Le 5 juin de 13h30 à 17h45, lors de la journée mondiale de l'environnement, le service de l'Intendance Municipale en charge de la restauration scolaire invite les représentants des parents d'élèves, directeurs et directrices des écoles et les enfants élus au CMJ.

Cette journée portes ouvertes permettra d'échanger avec nos agents en charge de la préparation et de la distribution des repas. Une visite de la cuisine centrale et plusieurs animations seront prévues.

Ce sera aussi l'occasion de nous engager sur la démarche « Mon Restau Responsable® » en collaboration avec la Métropole et la Fondation pour la Nature et l'Homme.

TRANQUILLITÉ VACANCES



Les vacances d'été approchent à grands pas, et vous souhaitez certainement partir détendus ! La Police Municipale veille sur les logements des vacanciers qui le souhaitent, avec des passages réguliers et approfondis des lieux à surveiller sur une durée d'un mois maximum.

Pour en bénéficier, vous êtes invités à prendre rendez-vous avec la Police Municipale au moins une semaine avant la date de votre départ en vacances. Vous aurez besoin de présenter votre carte d'identité, un justificatif de domicile mais également communiquer les noms et numéros des personnes à joindre en cas de besoin.

Cette opération reste un outil de surveillance, la responsabilité de la commune ne saurait être engagée en cas de cambriolage.

EN SAVOIR+ Police Municipale - 02 32 82 35 78

DÉLÉGATION OFFICIELLE DES ÉLUS AU MUSÉE DU LUXEMBOURG

Les élus ont fait le déplacement au musée du Luxembourg au mois d'avril pour admirer la collection de toiles impressionnistes, mais également l'histoire de Léon Monet, frère aîné de Claude Monet.

Habitant et travaillant à Déville, ce chimiste de profession et collectionneur d'art, bien moins mis en lumière que son cadet, a pourtant été un levier important pour l'ascension du peintre et de ses contemporains en achetant nombreux de toiles et en incitant Claude Monet à exposer ses œuvres à Rouen.



DU CÔTÉ DE NOS ASSOS

Le Comité de jumelage a un nouveau président

À la fin de la Seconde Guerre Mondiale, l'Europe aspire à une paix durable. C'est à ce moment que le principe de « jumelage » s'est établi sur le continent.

Depuis 1969, notre commune a noué des relations avec trois villes européennes aux caractéristiques démographiques et géographiques similaires : **Bargteheide** en Allemagne, **Syston** en Angleterre et **Carmignano** en Italie. L'objectif est d'**encourager**, **développer** et **coordonner** les échanges socio-culturels entre la France et les pays étrangers. Ce mois-ci, les membres du Comité ont pu se rendre à Syston afin de renouer les liens après ces longs mois de confinement.

Philippe Appriou, anciennement secrétaire adjoint, est désormais président du Comité depuis **le mois de mars 2023**.

Renseignements : Philippe Appriou - jumelagedeville76@gmail.com

LE MOT DE PHILIPPE APPRIOU

Développer l'esprit européen

« Je souhaite en premier lieu remercier tous les anciens présidents qui ont œuvrés pour l'association et qui sont toujours là activement pour faire évoluer le Comité de jumelage.

Le but dans les prochaines années est de redynamiser les échanges avec nos partenaires et de travailler de pair avec eux, via les écoles, par exemple.

C'est également avec celles-ci que nous voudrions nous associer afin de nouer un partenariat avec d'autres villes européennes, pourquoi pas l'Espagne ? »



Inscriptions au registre des personnes vulnérables

DÉMARCHES À SUIVRE

En cas de circonstance exceptionnelle, les personnes âgées ou en situation de handicap peuvent se trouver en situation de vulnérabilité. C'est pourquoi le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) prévoit que la commune tienne un registre des personnes dites vulnérables.

Cette liste est utilisée par exemple lors du Plan national canicule, du Plan grand froid, des crises particulières... C'est ce registre qui permet l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement d'un plan d'alerte départemental par le préfet.

Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes de 65 ans et plus,
- de 60 ans et plus et reconnues inaptes au travail,
- les personnes en situation de handicap,
- en situation d'isolement (peu de visites de proches ou de professionnels de santé)



Comment s'inscrire ?

- Soi-même en remplissant et en faisant parvenir le formulaire d'inscription au C.C.A.S,
- par l'intermédiaire d'un tiers (famille, ami proche, médecin, aide à domicile...) avec l'accord de la personne, en remplissant et en faisant parvenir le formulaire d'inscription au C.C.A.S.

Ce formulaire est disponible en Mairie et sur le site internet www.deville-les-rouen.fr. Il peut aussi être envoyé par courrier sur demande auprès du C.C.A.S, joignable au 02 32 82 34 80.

Les Tribunes

(obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité) **Les propos publiés ci-dessous, le sont sous l'entièbre responsabilité de leurs auteurs.**

Groupe de la majorité « Agir ensemble pour Déville »

Agir contre l'exclusion

Voilà un axe fort de notre action municipale pour que chacun puisse trouver sa place dans notre commune.

Agir contre l'exclusion alimentaire avec en particulier le fort soutien que nous apportons à la banque alimentaire.

Agir contre l'exclusion du logement, à travers la préservation d'un parc important de logements sociaux et la poursuite du nécessaire effort de reconstruction.

Agir contre l'exclusion par la formation des plus jeunes dans tous les domaines : soutien à nos écoles, à la formation artistique avec notre maison des arts, à la lecture avec notre médiathèque, à la formation sportive dont notre piscine est le plus récent exemple

Agir contre l'exclusion de nos seniors en favorisant les rencontres.

Agir contre l'exclusion par un soutien constant à nos associations porteuses de lien social.

Agir contre l'exclusion numérique au travers nos ateliers informatiques ou le bus numérique.

Agir contre l'exclusion n'est pas pour nous un slogan, mais un principe d'action.

Groupe d'opposition « Réveillons Déville »

Nos associations : un rôle essentiel, un soutien indispensable

Dans une ville comme la nôtre, les associations jouent un rôle essentiel. Composées majoritairement de bénévoles dévoués, elles contribuent au lien social et prennent une large part à l'animation et à la vie de la commune, par leur activité propre comme à travers les événements qu'elles organisent pour leurs adhérents ou pour le grand public.

Pour autant, elles ne peuvent tout assumer seules et expriment le besoin d'être soutenues dans leurs initiatives. Au-delà des subventions (dont nous reparlerons dans une prochaine tribune), elles ont besoin d'être accompagnées et encouragées dans leurs initiatives. La ville doit jouer un rôle de facilitatrice qui fait trop souvent défaut.

De la même façon, l'entretien des équipements lui incombe. Sur ce plan aussi, des manques ont été constatés. Il est pourtant essentiel pour garantir la durée de vie de nos infrastructures.

Nous contacter : reveillonsdeville@gmail.com



La Maison et de la

1 an, cela passe vite ! Anciennement nommée école municipale de musique, la
d'enseignement artistique ce mois-ci. C'est l'occasion de faire un tour d'horizon

Côté THÉÂTRE ...

Des ateliers sont proposés selon la tranche d'âge (enfants, ados, adultes). Les élèves sont invités à développer leur imagination, leur capacité d'expression, d'invention et de création tout en apprenant à évoluer dans un groupe.



Côté MUSIQUE ...

La pratique de nombreux instruments est proposée : piano jazz et classique, guitare électrique et acoustique, basse électrique, batterie, saxophone, violon, flûte traversière et trompette... Des cours collectifs de formation musicale et des ateliers tels que des chorales, orchestre à vents, ateliers de musiques actuelles, rythmique jazz et un ensemble de grands élèves viennent compléter l'offre de formation.

Côté ÉVEIL ARTISTIQUE ...

Les enfants à partir de 5 ans sont accueillis au sein du cours d'éveil artistique (musique et danse) afin de développer leurs capacités motrices et d'écoute.



Côté ARTS PLASTIQUES ...

Des cours comprenant la céramique, le dessin et la peinture sont ouverts à tous. Le but est de vous accompagner dans votre pratique, si vous avez envie de créer et développer vos modes d'expression.



n des Arts Musique

Maison des Arts et de la Musique fête sa première bougie en tant que structure sur les cours proposés ainsi que les dates importantes à noter dans son agenda !

Côté DANSE ...

Initiation, danse classique, danse jazz et claquettes sont au programme. Les élèves abordent la dynamique entre le geste et la musique ainsi que le langage chorégraphique.



RENTRÉE 2023/2024 ...

RÉINSCRIPTIONS ...

- ➡ **31 mai 2023** - Début des réinscriptions
- ➡ **Du 19 juin au 30 juin 2023** - Prise de rendez-vous pour les élèves d'initiation en vue d'une orientation vers une nouvelle discipline
- ➡ **Du 19 juin au 5 juillet 2023** - Possibilité de réinscriptions en ligne via l'extranet du logiciel iMuse
- ➡ **28 juin 2023** - Permanence de réinscriptions (retour documents, formulaire...)
- ➡ **1^{er} septembre 2023** - Clôture réinscriptions

INSCRIPTIONS ...

- ➡ **Du 28 août au 8 septembre 2023** - Un rendez-vous de 10 minutes permettra aux nouveaux intéressés d'échanger sur les modalités et de rendre le formulaire d'inscription disponible sur le site de la ville, rubrique Culture.
- ➡ **9 septembre 2023** - La structure sera présente au forum des associations.
- ➡ **18 septembre 2023** - Rentrée de la Maison des Arts et de la Musique.

REPRÉSENTATIONS ...

➡ Tout au long de l'année, les élèves et les enseignants **présentent leur travail** lors d'auditions hors les murs en partenariat avec les services municipaux (maison de la petite enfance, médiathèque, centre culturel Voltaire) et les structures d'accueil du public senior (résidences les Hortensias et la Filandière).

➡ L'équipe de la Maison des Arts et de la Musique souhaite également s'inscrire dans le calendrier de manifestations de la municipalité (Saint Siméon, accueil des nouveaux habitants...).

RENDEZ-VOUS DE JUIN ...

- ➡ Carte blanche aux élèves de la classe de théâtre *Centre culturel Voltaire, mercredi 7 juin - 19h*
- ➡ Carte blanche aux élèves de la classe de danse *Centre culturel Voltaire, samedi 24 juin - 20h*
- ➡ Fête de l'école
Cour de la Maison des Arts et de la Musique mercredi 28 juin - à partir de 16h30



CONCOURS 2023

MAISONS, JARDINS ET BALCONS FLEURIS

C'est le retour des beaux jours, cela veut dire que le concours des jardins, balcons et maisons fleuris est proche !

Qui peut participer ?

Le concours est ouvert à tous les habitants qui fleurissent leur maison, jardin, terrasse, balcon, fenêtre d'appartement, pied de mur et qui contribuent à l'embellissement de la commune !

Cela vous tente ?

Après le passage des jurys cet été, des prix viendront récompenser les plus belles réalisations !

Cette année, les inscriptions sont enregistrées à partir du 1^{er} juin.

Si vous souhaitez participer, il suffit d'envoyer le bulletin ci-dessous avant le 25 juin à l'Hôtel de Ville, il est également possible de venir en chercher un à l'accueil. Toute inscription vaut l'acceptation du règlement ci-contre, également consultable sur www.deville-les-rouen.fr.

Règlement du concours

- Le premier de chaque catégorie ne peut pas être premier l'année suivante.
- Le bulletin d'inscription doit être déposé à l'Hôtel de Ville avant le 25 juin.
- Au moment de votre inscription, un signe distinctif vous est remis. Apposez-le sur votre balcon ou votre maison, du 25 juin au 9 juillet 2023, de manière bien visible pour que le jury puisse repérer votre participation au concours. Le signe distinctif doit être retourné en Mairie à compter du 11 juillet.
- Des photos des aménagements floraux des participants sont prises au moment du passage du jury. En s'inscrivant au concours, tout participant autorise la commune à utiliser et à diffuser ces photos (journal municipal, affiches, exposition, site Internet...).
- La cérémonie de remise des prix se déroulera en septembre pour récompenser les participants. Seules les personnes présentes se voient remettre leur récompense. Les photos exposées à l'occasion sont à disposition des participants.
- Toute inscription vaut l'acceptation du présent règlement.

BULLETIN D'INSCRIPTION - CONCOURS DES MAISONS, JARDINS ET BALCONS FLEURIS 2023 à remettre à l'Hôtel de Ville avant le 25 juin 2023

Pour éviter toute erreur, merci d'écrire lisiblement vos coordonnées en MAJUSCULES

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse : N° Rue

Appartement : Etage :

Position par rapport à la porte d'entrée (gauche, milieu...) :

Téléphone :

Si vous êtes locataire dans le parc public, veuillez entourer le nom de votre organisme HLM : **CDC Habitat / Habitat 76 / Immobilière Basse Seine / Le Foyer Stéphanais / Logéal Immobilière / Logéo Seine / Logirep / Querville Habitat**

Demande son inscription au concours des maisons, jardins et balcons fleuris 2023 dans la catégorie : (Merci de ne cocher qu'une seule case)

1^{re} catégorie Maison avec jardin très visible de la rue

2^{re} catégorie Décor floral installé en bordure de voie publique (jardin non clos par exemple)

3^{re} catégorie Balcon, terrasse, mur ou fenêtre d'appartement ou de maison sans jardin

4^{re} catégorie Collectifs, établissements publics

Date et signature (obligatoire)

Hôtel de Ville 1 place François Mitterrand BP 73 - 76250 Déville lès Rouen
 ☎ 02 32 82 34 80 / ☎ 02 35 76 35 21

Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Urbanisme et réglementation

accueil du lundi au vendredi : 8h30-12h30,
 sur rendez-vous - ☎ 02 32 82 34 91 **Nouveau**

Jeunesse, écoles et sports

☎ 02 32 82 35 70 **Nouveau**

Ressources humaines ☎ 02 32 82 34 38 **Nouveau**

Finances ☎ 02 32 82 35 74 **Nouveau**

Police Municipale

sur rendez-vous ☎ 02 32 82 35 78

Horaires d'ouverture des services

du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
 le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Centre Communal d'Action Sociale

accueil du lundi au vendredi, sur rendez-vous.
 accueil téléphonique : 10h-12h / 14h-16h (accueil fermé le mercredi matin)

Cuisine Centrale

Avenue de la Clairette - ☎ 02 35 75 37 40

Maison des Arts et de la Musique

16 rue des écoles - ☎ 02 32 82 41 10

Maison de la Petite Enfance

2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 35 76

Médiathèque Anne Frank

2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 52 22
www.mediatheque-anne-frank.fr

Résidence autonomie « Les Hortensias »

82 rue Jules Ferry ☎ 02 35 76 85 50

Accueil de loisirs

1 rue Ferdinand Thiault ☎ 02 35 75 74 04

Services techniques

23 rue Emile Bataille ☎ 02 32 82 12 00

Nouveau : lignes directes mises en place

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Actuellement les rendez-vous en Mairie avec Monsieur le Maire et les adjoints, sont, dès que c'est possible, des rendez-vous téléphoniques.

Se renseigner auprès du Cabinet du Maire : **02 35 76 88 18** // elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • Maire, vous appelle le vendredi matin, si vous le souhaitez • **rendez-vous téléphonique le vendredi de 10h à 12h, ou rencontre physique si nécessaire, après inscription auprès du Cabinet du Maire** •

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée des affaires sociales et des seniors, vous appelle le mardi après-midi, si vous le souhaitez • **permanence sur rendez-vous le mardi de 14h à 16h, après inscription auprès du Cabinet du Maire** •

Si vous souhaitez entrer en **contact avec un adjoint**, n'hésitez pas à **appeler ou envoyer un mail au Cabinet du Maire** qui lui transmettra vos coordonnées.

PERMANENCES ET CONSULTATIONS

Conseillers Départementaux Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent, **sur rendez-vous**, le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h (sauf juillet et août).

☎ 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Député - Damien Adam reçoit le **4^e samedi de chaque mois**, de 10h à 12h, **sur rendez-vous** (sauf juillet et août). Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - ☎ 02 35 71 16 70

Permanence juridique le **2^e samedi de chaque mois**, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h, **sur rendez-vous** - ☎ 02 32 82 34 80

COMMENT ÇA MARCHE ?

La déchetterie de notre commune

Située Impasse Barbet, la déchetterie de la ville vous accueille pour les dépôts d'encombrants, déchets vétérans, aux horaires suivants :

- lundi, mardi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30,**
- jeudi de 9h à 11h45.**



La déchetterie est fermée le jeudi après-midi et le vendredi toute la journée.

Les rendez-vous de juin 2023

vendredi 2

KERMESSE de l'école Bitschner

jeudi 15

CONSEIL MUNICIPAL - séance publique
18h, Hôtel de Ville - salle du conseil

mardi 20

JOURNÉE AU TRÉPORT dans le cadre du guide
Bien Vieillir à Déville
Départ au **gymnase Guynemer**

mardi 20

RÉUNION D'INFORMATION présentation des
CAPS découverte
18h, **Maison de l'animation**

mercredi 21

INTERVENTION « **ÉCO-PLAST** » dans le cadre
du CMJ et des accueils de loisirs
à partir de 13h30

vendredi 23

EXPOSITION PEINTURES de la Maison de la
Petite Enfance

18h30, **Maison de la Petite Enfance**

samedi 24

KERMESSE de l'école Andersen

mardi 27

REMISE DES DICTIONNAIRES aux élèves
de CM2
8h30, **écoles Rousseau, Charpak et Blum**

mardi 27

RÉCEPTION DES SPORTIFS ASSOCIATIFS
18h30, **Gymnase Anquetil**

samedi 1^{er} juillet

DÉMONSTRATION DE SELF-DÉFENSE
FÉMININE organisée par le Karaté Club Dévillois
Gymnase Ladoumègue

C'EST LA FÊTE DANS LES STRUCTURES DÉVILLOISES !

mercredi 14 - 13h-16h

FÊTE DE L'USEP
Stade Blériot



mardi 20 - 10h

FÊTE DE LA MUSIQUE de la structure collective
Maison de la Petite Enfance



mercredi 28 - 16h30

FÊTE DE L'ÉCOLE organisée par la Maison des
Arts et de la Musique
Dans la cour de la structure

samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet

FÊTE ET TOURNOI du club de handball
« Roland Magnin » organisés par l'ALDHB
Gymnase Anquetil

noter

RECENSEMENT CITOYEN Les jeunes nés
entre avril et juin 2007 doivent se faire
recenser entre la date d'anniversaire de leurs
16 ans et la fin du 3^e mois suivant, à l'Hôtel de
Ville - service « Population », munis du livret de
famille des parents et d'une pièce d'identité.
Hôtel de Ville service « Population » -
02 32 82 34 80

ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES D'ÉTÉ

(du lundi 10 juillet au vendredi 1^{er} septembre)
Inscriptions en fonction des places disponibles,
sur le Portail Famille. Se référer à la plaquette de
l'été disponible sur le site et en Mairie.

**Hôtel de Ville - service de la jeunesse, des
écoles et des sports - 02 32 82 35 70**

à la médiathèque Anne Frank

jusqu'au samedi 17



EXPOSITION « Prix des p'tits rats de bibliothèque »
Découvrez les travaux des écoles et des accueils de loisirs de la commune réalisés pour cette édition.

samedi 3 - 10h30

CLUB B.D.C.M Bédéphiles ou simples lecteurs curieux, découvrez la diversité du fonds bandes dessinées, mangas et comics de la médiathèque. À partir de 16 ans.

du jeudi 8 au dimanche 18

MINI-EXPO Pour fêter l'Armada qui se déroule du 8 au 18 juin, la médiathèque expose trois petites œuvres appartenant à un particulier : un cadre tableau marine demi-coque voilier, un diorama ex-voto demi-coque, un fac-similé d'un graffiti marin de voilier relevé dans une église de Dieppe.

Exposition et animations gratuites sur inscription. Renseignements auprès de la médiathèque Anne Frank : ☎ 02 32 82 52 22 / www.mediatheque-anne-frank.fr

vendredi 9 - 18h

MASSAGE CONTÉ Nadège Leneutre, réflexologue, convie les petits et leurs parents à une séance de massage conté spécialement conçu pour améliorer leur bien-être. À partir de 3 ans.

samedi 10 - 11h

CHAPEAU, MELON, ET BOTTES DE PLUIE Vous n'avez plus un radis et vous voudriez de l'oseille ? Venez échanger vos salades et partager vos astuces entre jardiniers amateurs. Un atelier participatif par saison.

samedi 17 - 10h30

MARMOTHÈQUE Histoires, comptines et albums à partager entre tout-petits et adultes. Jusqu'à 3 ans.

samedi 24- 10h30

CLUB DE LECTURE Conseils de lecture, thématiques et coups de cœur pour découvrir des auteurs et genres littéraires variés, dans une ambiance conviviale. À partir de 16 ans.

au centre culturel Voltaire

jeudi 1^{er} - 14h15

CHORALE « L'ÉCOLE CHARPAK ENVIE D'AILLEURS » dans le cadre des rencontres intergénérationnelles entre les élèves de CM1 et CM2 de l'école Charpak et les résidents de la Filanderie

mercredi 7 - 19h

SPECTACLE DE THÉÂTRE des élèves de la Maison des Arts et de la Musique

vendredi 9 - 18h

SPECTACLE « L'ÉCOLE CHARPAK RÊVE D'AILLEURS » organisé par l'école Charpak

mardi 13 - 17h15

SPECTACLE DE DANSE organisé par l'USEP

samedi 24 - 20h

SPECTACLE DE DANSE des élèves de la Maison des Arts et de la Musique



LES INFOS À CONNAÎTRE !

CONCOURS DESSINE TES VACANCES DE REVE

Règlement du concours disponible dans la plaquette de l'été ou sur <https://deville-les-rouen.fr/concours-dessin-vacances-de-reve/>.
Envoi des dessins accompagnés du règlement signé avant le 28 juin 2023, soit déposé en Mairie, soit envoyé à Hôtel de Ville Cabinet du Maire 1 place François Mitterrand BP 73 76250 Déville lès Rouen, soit adressé par mail à communication@mairie-deville-les-rouen.fr

ESPACE NUMÉRIQUE MOBILE en partenariat avec le Département de Seine-Maritime, permanences d'accès à Internet et apprentissage du numérique les jeudis 8 et 22 juin de 14h à 16h, salle communale rue Jules Ferry.

Pour toute information complémentaire, appelez le 06 21 61 88 18.

CONCOURS 2023

MAISONS, JARDINS
ET BALCONS FLEURIS



*Ensemble,
fleurissons
notre ville !*

Et si vous participez ?



Inscriptions du 1^{er} au 25 juin 2023

www.deville-les-rouen.fr



**Suivez toute l'actualité de la commune
sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur
www.facebook.com/deville.les.rouen officiel**